

LE CHATEAU DE GRIGNOLS

(Suite)

ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

L'ensemble des fortifications qui composaient au XIII^e siècle le fort de Grignols comprenait :

- 1) Une première enceinte, enfermant une partie du bourg ;
- 2) Une seconde enceinte plus élevée à l'est, où se trouvaient les maisons des vassaux et logis des gens d'armes, ou communs ;
- 3) Le château proprement dit, situé à l'extrémité est de cette deuxième enceinte.

I. — La première enceinte était constituée par une forte muraille, revêtue de pierres de grand appareil, qui épousait les pentes inférieures du coteau. Une notable partie du rempart subsiste encore dans sa partie sud, à l'aspect connu sous le nom de *Côte Chaude* (*Costa Callida*, 1322) ; on en trouve également des traces du côté nord, connu sous le nom de *Côte Froide*. Derrière ces remparts, se blotissait le bourg de Grignols, au pied de la forteresse féodale qui assurait sa protection. Trois portes ménagées dans le rempart donnaient accès dans le bourg : l'une du côté de Bruc, à l'endroit dit des *Grandes Maisons* ; la seconde, du côté de Neuvié, et la troisième, sur la grande rue, dite Runleytoun (dans d'autres actes *Rouille Estront*), appelée « Porte Mercière ». Cette dernière existe encore, englobée dans une maison appartenant à M^{me} V^{ve} Degain. La deuxième paraît subsister avec ses vantaux, dans les hautes maisons à l'est de la place publique.

Le rempart existait encore au XVII^e siècle ; de nombreux actes notariés de cette époque font confronter des maisons au « Mur de Ville ».

Le bourg débordait de l'enceinte fortifiée, formant dans les parties basses du vallon une sorte de faubourg, où existait

une église sous l'invocation de Sainte-Marie. Marguerite Milon, veuve de Taillefer, y fit quelques legs pieux, en 1475. Le seigneur de Grignols la rendit au culte en 1671, avec l'autorisation de l'évêque de Périgueux, pour remédier à l'éloignement de la paroisse de Bruc (1). La nef de cette petite église subsiste encore, composée d'une seule travée voûtée en croisée d'ogive; elle fait partie d'une maison située au sud de la place publique et appartenant à M^{me} V^{ro} Mazeau.

Dans le bourg, sur le chemin rapide qui monte au château, on remarque une vieille maison dont l'étage supérieur est construit en pans de bois, curieux spécimen des habitations locales du xvi^e siècle.

Enfin, sur la route qui, de Grignols se dirige vers Bruc, existe une ancienne maison, appartenant à M^{lle} Céré, dont la fenêtre, veuve de ses meneaux, a conservé sa pierre d'appui ornée de feuillages. Le premier étage de cette maison possède une magnifique cheminée du xv^e siècle, à l'accolade richement moulurée.

II. — La deuxième enceinte était la *baille* ou basse-cour du château lui-même. Elle dominait de toute la hauteur de ses remparts, de 8 à 10 mètres, la première enceinte et les pentes latérales du coteau, occupant la croupe supérieure du promontoire ou éperon. Sa longueur jusqu'au fossé était de 150 mètres environ, sa largeur de 60 mètres. L'ensemble des remparts est du xiii^e siècle, à en juger par l'appareil des parements et les archères en plein cintre largement évasées vers l'intérieur et ne laissant vers l'extérieur qu'une étroite lumière. Les claveaux du cintre de ces archères sont soigneusement appareillés. Les murs des remparts sont constitués par deux parements de pierre de taille de bel appareil, entre lesquels se trouve un blocage de moellons noyés dans un mortier abondant. L'épaisseur de ces murs est de 2 mètres. Le défaut de pierres boutisses liant le blocage aux parements, a fait que sur bien des points le parement s'est détaché tout d'une pièce et que le blocage reste seul debout.

(1) Arch. dép. de la Dordogne, E. Papiers Gomondie.

Ces remparts n'ont subi aucune adaptation à l'artillerie et sauf quelques reconstructions et les nombreux effondrements occasionnés par l'absence d'entretien et la mauvaise qualité de la pierre du pays, fort sujette aux atteintes de la gelée, leurs bases sont restées ce qu'elles étaient au XIII^e siècle. Vues de la route qui monte vers Villamblard, l'ensemble du côté sud produit encore un aspect saisissant et très féodal.

La tradition et les actes authentiques établissent un fait très spécial dû à l'importance de cette forteresse et à la puissance de ses seigneurs : tout gentilhomme possédant fief ou seigneurie dans la juridiction de Grignols avait non seulement l'obligation de fournir des hommes pour la garde du château, mais encore devait posséder une maison dans l'intérieur du fort pour s'y réfugier en temps de guerre, y assurer effectivement le service militaire et aussi pour être plus directement intéressé à sa défense. En 1285, Arnaud de Taillefer, chevalier, confirme à un de ses tenanciers, Pierre Javaudu, la possession des biens qu'il avait dans sa mouvance, lesquels consistaient en une maison qu'il avait dans l'enceinte du château fort de Grignols. Ce même Arnaud reçut de Hélie de Talleyrand, le 20 novembre 1290, en augmentation de fief, la moitié d'une *pleydure* (lieu inculte rempli de broussailles), située dans l'enceinte du château et fort de Grignols, près de la maison de Veyrines, sous la réserve du domaine direct et d'une paire de gants blancs d'acapte. En 1318, la veuve et les enfants de ce même Arnaud font donation à Hélie de Taillefer leur fils et frère d'une maison située dans le fort et château de Grignols confrontant d'un côté à celle de Veyrines. En 1423, Bertrand de la Clotte reconnaît tenir de Huguette de Milon de la Massoulie, fille et héritière de Jean de Milon de la Massoulie, damoiseau de Grignols, une maison et chambre dans le *castrum de Granhols*, joignant la maison de Huguette de Grammont, dame du repaire de Frateaux.

La seconde enceinte contenait ainsi au moins cinq maisons appartenant à des seigneurs ayant fiefs dans la chàtelle-
nie : la maison de Milon, celle de Taillefer, celle de Veyrines,

celle de Frateaux, celle de Mauriac située à l'extrémité sud-ouest, qui existe encore et a été rétablie, au moins partiellement, sur ses anciens fondements.

Certains de ces bâtiments, notamment le dernier, formaient légère saillie sur le rempart et étaient munis de corbeaux et de machicoulis, dont les restes ont été retrouvés. Toutes les saillies étaient du reste rectangulaires et l'absence de tours rondes de flanquement est exclusive de tout remaniement depuis le XIII^e siècle, après l'invention de l'artillerie.

Dans l'intérieur de cette enceinte existait aussi une église connue sous le nom de Paroisse de Sainte-Foy. Elle était desservie par un chapelain.

Dans son testament du jeudi fête de Saint-Nicolas 1381, Hélie de Taillefer demande à être enterré dans l'église de Sainte-Foy de Grignols, devant l'autel de Saint Nicolas (1).

En 1408, Huguelle, veuve de Roger de Barrière, contracta une seconde union avec Bertrand de Grignols ; les affiches de ce mariage furent posées à la porte latine de cette église, qui était bâtie à droite, du côté de Bruc. C'est dans l'intérieur que furent enterrés : Archambaud de Talleyrand, son père, sa mère, sa femme et sa fille ; Hélie de Taillefer, damoiseau de Grignols ; Hélie de Grimoard, deuxième du nom, dit *le Jeune*, damoiseau de Grignols et sa femme, Marguerite d'Ebrard ; Guillaume de Grimoard, damoiseau de Grignols, quatrième du nom, son père et sa mère, etc.

C'est aussi à cette église, dans laquelle il avait reçu le baptême, qu'Antoine de Taillefer, prêtre, chanoine de l'église séculière et collégiale de Saint-Astier, légua en 1485 un pseautier très ancien qu'il ordonna d'attacher avec une chaîne à un coffre ou arche placé devant l'autel, pour assurer sa conservation.

En 1690-1694, on trouve encore un M^{re} Joseph de Lespinasse, chapelain de la chapellenie de Sainte-Foy de Grignols (2).

(1) Généalogie de Taillefer, dans Courcelles, *Hist. général. des Pairs de France*, t. XI.

(2) Arch. dép. de la Dordogne, E. Notaires de Grignols.

L'emplacement de cette église n'est pas déterminé avec certitude. Peut-être faut-il en voir un vestige dans le pan de mur qui reste debout au milieu de l'enceinte ? Seules des fouilles méthodiques pourront renseigner à ce sujet.

Dans cette enceinte existait un puits connu sous le nom de puits de Sainte-Foy dont l'emplacement n'est pas déterminé.

On pénétrait dans cette enceinte par une porte au nord qui est le passage encore aujourd'hui pratiqué : on y aperçoit les traces d'une ancienne saillie formant feuillure. Une autre porte, au moins pour piétons, paraît aussi avoir existé, à l'ouest, près de la maison de Mauriac.

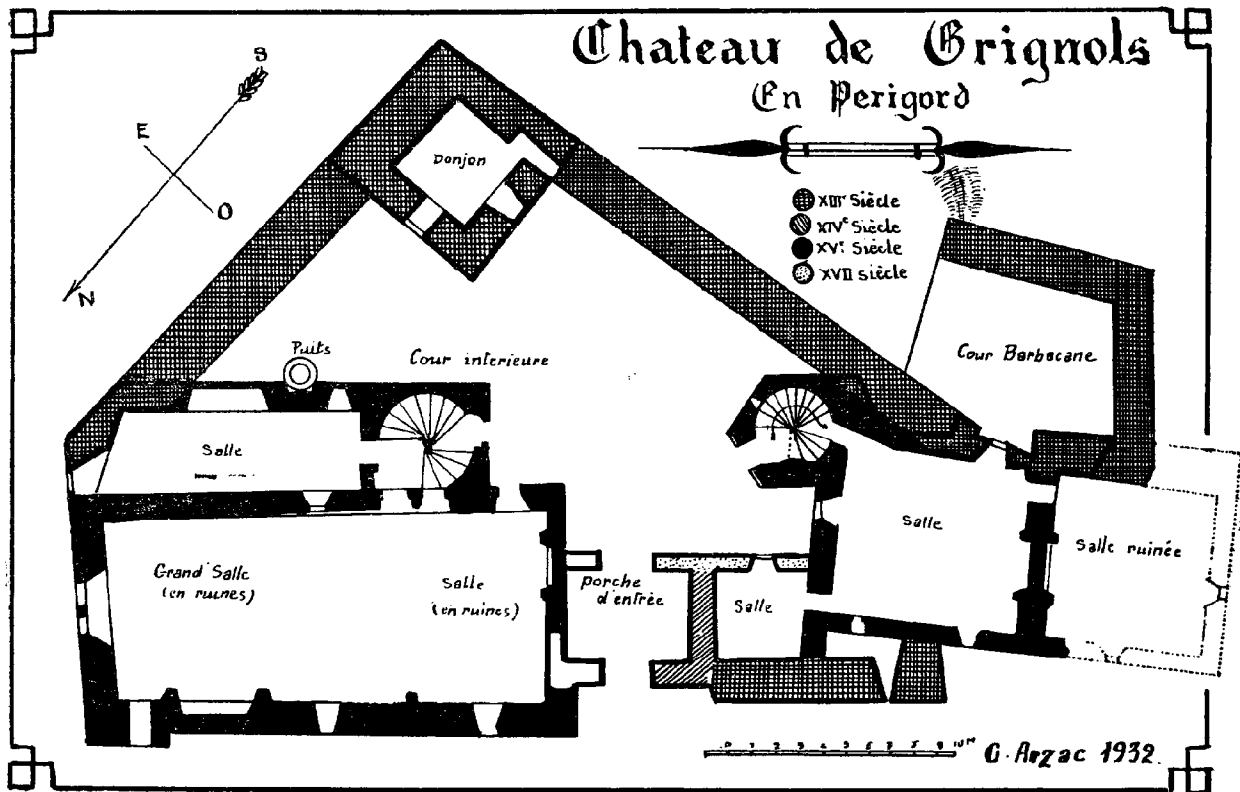
III. — Il nous reste maintenant à examiner le château proprement dit, situé à l'extrémité est de cette seconde enceinte, dont il était séparé par des fossés ou douves, larges de 7 mètres.

De forme sensiblement triangulaire, il circonscrit une cour intérieure. La base du triangle barre entièrement à l'ouest la deuxième enceinte, tandis que le sommet est dirigé vers la colline contre laquelle ses hautes murailles rectilignes et sans aucune saillie forment une défense formidable. Cette défense est complétée par un premier fossé creusé dans le roc, en ligne brisée, large de 7 mètres dans sa partie la plus étroite, profond de 6 mètres. La contre-escarpe de ce premier fossé forme une butte de 12^m 50 de large, sur laquelle pouvaient être massés des hommes d'armes pour recevoir le premier choc des assaillants. En avant de cette butte, existe une deuxième coupure ou fossé. A l'est encore de ce second fossé se trouve un petit cavalier triangulaire, connu dans le pays sous le nom de *Sou dou Dième* (Sol de la Dime).

La forme triangulaire du château et le système de défense des fossés appartiennent à la construction primitive du XIII^e siècle. Il subsiste entièrement de cette époque, presque sans aucun remaniement, les deux courtines formant les deux côtés du triangle, énormes masses de 2 mètres d'épaisseur, ainsi qu'une grosse tour carrée formant saillie intérieure et flanquant le sommet du triangle, de manière à renforcer ce sommet au point le plus vulnérable de la forteresse. Les

Chateau de Brignols

En Perigord



quatre murs de cette tour présentent la même épaisseur de 2 mètres. Sa construction semble même postérieure à celle de la courtine, puisque les parements intérieurs de la courtine se continuent noyés, sans liaisons, dans les deux murs intérieurs de la tour qui se trouvent avoir été ajoutés pour constituer cette tour.

Entre ces deux courtines et le fossé, règne une petite esplanade ou boulevard, aujourd'hui jardin, qui permettait de garder le pied du rempart et de refouler un ennemi essayant d'escalader l'escarpe du fossé. On y accédait par un étroit escalier venant de la barbacane dont nous allons parler et longeant le pied du rempart. Deux marches de cet escalier subsistent encore.

Mais dans la courtine, nulle ouverture. Une large porte ogivale donnant actuellement accès au boulevard (1) a été certainement ouverte à une époque postérieure à la construction primitive. On peut s'en convaincre en examinant l'absence de tout raccord entre ses assises et celles de la courtine.

Tout le système de défense résidait dans l'épaisseur des murailles, leur hauteur, leur assise sur le rocher qui défilait la sape, et surtout dans les sommets des murs qui, munis de hourds en bois à l'origine, plus tard de machicoulis et de créneaux, permettaient aux hommes d'armes de circuler sans interruption tout autour du château, de dominer de toutes parts les approches et d'accabler de traits ou de pierres l'assaillant.

La tour carrée formait une sorte de petit donjon auquel on n'accédait que par une porte en plein cintre située vers le sommet, face nord-ouest. De chaque côté de cette porte, existent deux trous reclangulaires, de 0^m27 sur 0^m37, traversant toute l'épaisseur du mur de 2 mètres et permettant de recevoir deux poutres de chêne qui, munies de bois transversaux, formaient une plateforme à laquelle, au moyen d'une légère passerelle en bois, on pouvait accéder de la courtine nord-ouest. Cette porte donnait accès dans une petite salle

(1) Omise par le dessinateur dans la reproduction du plan que nous donnons.

haute établie sur une voûte en berceau à 8 mètres de hauteur du sol intérieur du château, dans laquelle, même si tout le château était pris, une poignée d'hommes d'armes pouvait se réfugier en retirant à l'intérieur la passerelle et les poutres de la plateforme, s'isoler ainsi du reste de la place et attendre quelque temps l'arrivée de secours provoqués par des signaux du haut de la tour. La partie basse de ce donjon n'avait aucune ouverture et celle qu'on y voit maintenant a été aménagée à une époque postérieure pour utiliser la tour comme cachot. On n'y pénétrait anciennement que par un oculus ménagé dans la voûte.

On n'accédait au chemin de ronde supérieur qui ceinturait le sommet des murs tout autour du château, que de l'intérieur, par les étages des bâtiments.

Du château primitif du xiii^e siècle, il subsiste encore, en dehors des deux côtés du triangle, une partie de la base ouest, au sud de la porte d'entrée actuelle. Le mur fait une saillie de 0^m75 sur le surplus des constructions. Comme ceux que nous venons de décrire il a une épaisseur de 2 mètres. Il est caractérisé par l'absence de toute ouverture sauf une archère ébrasée vers l'intérieur. Cette partie devait abriter une construction d'habitation, puisque sur sa face intérieure nous avons retrouvé des traces de décoration à l'ocre rouge, consistant en un faux appareil losangé, fréquemment usité au xiii^e siècle.

Du château primitif sont également les substructions du mur nord et une partie de l'élévation de ce même mur, de sorte que nous avons ainsi en plan tout le périmètre de la construction du xiii^e siècle, dont les remaniements postérieurs paraissent avoir utilisé les fondations, les soubassements et même une certaine partie des murs. Mais il est impossible actuellement de se rendre compte des dispositions des bâtiments intérieurs, qui à l'origine étaient englobés dans cette enceinte. Il est seulement vraisemblable qu'ils occupaient la base ouest du château.

Il subsiste enfin du château primitif la porte d'entrée ménagée dans un grand arc ogival qui se profile jusqu'à la hauteur de la courtine. Elle donnait, au sud-est, accès sur le

fossé. Un peu avant la naissance de l'arc, existe, au-dessus de la porte, un moucharaby constitué par trois corbeaux à triple assise. Aujourd'hui aveuglé, cet ouvrage devait permettre, dans sa destination primitive, d'écraser un assaillant occupé à enfoncer les vantaux de la porte. Il faisait partie du chemin de ronde supérieur, dont on voit le triple encorbellement se poursuivre vers le sud-ouest.

L'accès de cette porte était encore défendu par une barbacane, ou ouvrage avancé, munie d'une archère surveillant le côté sud et vraisemblablement aussi de créneaux et d'où, au moyen d'une porte en arc ogival, on accédait au fossé (1). Les vantaux de cette porte étaient renforcés par deux fortes pièces de bois qui coulissaient dans le mur où les trous destinés à les recevoir existent encore.

Pour prendre le château à cet aspect, il aurait donc fallu en premier lieu avoir raison des hommes d'armes qui occupaient le parapet de la barbacane et enfoncer les lourds vantaux de la porte ogivale. En supposant la barbacane prise, l'assaillant se trouvait exposé aux coups combinés des défenseurs massés sur le petit boulevard au pied des courtines et de ceux qui lançaient des projectiles du haut des courtines et du moucharaby surplombant la porte d'entrée sous le grand arc. Cette deuxième porte forcée, il accédait à un couloir qui traversait le château et correspondait à une autre porte donnant sur la façade ouest, dans le fossé ou douve, séparant cette façade de la deuxième enceinte. Là, il retrouvait la masse des gens d'armes occupant cette deuxième enceinte, qui l'empêchaient de parvenir à l'entrée principale du château sur cette même deuxième enceinte.

Ainsi, par une série d'obstacles multipliés et accumulés, on peut dire qu'avant l'invention de l'artillerie, le château était sur ce point pratiquement imprenable.

Tels sont les restes du château primitif bâti par Bosen de Grignols dans la première moitié du XIII^e siècle, sur l'emplacement d'un château plus ancien et moins important dont,

(1) Cette porte a été omise par le dessinateur dans le plan que nous donnons,

à notre connaissance, il ne subsiste aucun vestige, sauf peut-être quelques assises de grand appareil, à l'angle extérieur de la tour carrée.

Un puits de 25 mètres de profondeur, entièrement creusé dans le roc, présentant à l'ouverture supérieure une largeur de 1^m33, au fond une largeur de 3 mètres, fournissait l'eau nécessaire et semble remonter à la construction primitive.

Le xiv^e siècle ne paraît avoir apporté qu'une seule modification à l'édifice : la construction à l'entrée du château, sur la deuxième enceinte, d'une tour barlongue munie d'une haute porte ogivale, avec arc de décharge au-dessus, destiné à reporter sur les parties pleines le poids des massifs de maçonnerie supérieurs ; au-dessus de cette porte existe une archère à double croix caractéristique du xiv^e siècle. On voit enfin dans la partie haute une ligne de trous qui recevaient les jambes de force des hourds surmontant la tour. Ces hourds furent postérieurement remplacés par des machicoulis en pierre. A noter sur le haut de cette tour, un peu au-dessous des machicoulis, une pierre en saillie portant une tête d'homme à la barbiche taillée en pointe, dont la présence est difficile à expliquer. Nous attribuerions volontiers la construction de cette tour d'entrée aux réparations faites en 1337 par Raymond de Talleyrand.

A. JOUANEL.

(A suivre)

